

Engager mon entreprise dans un développement durable

Objectifs :

- Comprendre les enjeux sociaux, économiques et environnementaux du développement durable
- S'engager en faveur de l'économie circulaire : quels bénéfices et comment s'y prendre ?
- Mettre en œuvre et pérenniser de nouveaux comportements et bonnes pratiques dans son activité au quotidien
- Identifier les acteurs du développement durable en NC et lister leur domaine de compétence
- Valoriser mes actions durables auprès de mes clients, mes partenaires

Pour qui ?

12 professionnels

Quand ?

2*2 jours soit 28h

2 sessions en 2021 :

- 4, 5, 25, 26 mars

- 2, 3, 30 sept et 1^{er} oct

Où ?

Salle de réunion de l'hôtel
Gondwana - Quartier Latin
Nouméa

La formatrice Marie-Françoise PIERRE utilisera
des **méthode actives & collaboratives**, des **supports variés**
pour allier apprentissage, convivialité et efficacité.



Infos & inscriptions :

marie-francoise.pierre@hotmail.com

92-09-69

*Éligibilité : être salarié du secteur privé sous contrat





J1

- Clarification de la notion de développement durable – historique et définition.
- Identification des enjeux environnementaux, économiques et sociaux du développement durable à l'échelle mondiale et de la Nouvelle-Calédonie via les objectifs de DD de l'ONIU.
- Clarification de la notion d'économie circulaire et de RSE. Quels bénéfices pour l'entreprise et exemples d'entreprises engagées.

J2

- Réalisation d'un diagnostic de mon activité et de mon territoire vis-à-vis du développement durable/de l'économie circulaire et identification de pistes d'adaptation.
- Identification des réglementations environnementales susceptibles de concerner mes activités.

J3

- Identification des acteurs calédoniens pouvant accompagner financièrement et techniquement les entreprises dans la transition.
- Implication de son personnel et de ses partenaires dans ses choix de transition.

J4

- Identification d'outils de communication à destination des clients.
- Rédaction de messages durables sur différents supports (site Web, réseaux sociaux).
- Rédaction d'un plan d'actions individuel.

« L'avenir n'est pas ce qui va arriver mais ce que nous allons faire. »

Henri Bergson

